

Maître Dominique KOUNKOU  
Christian COTTEN – Thierry KABILE

## CONFÉRENCE DE PRESSE

SAMEDI 4 NOVEMBRE 2017

15 h - 17 h  
Accueil à 14 h 30

Théâtre de la Main d'Or

15 Passage de la Main d'Or - 75011 PARIS  
Métro Ledru-Rollin

### L'affaire Kabile, c'est quoi ?

Un meurtre en milieu hospitalier, en février 2001.  
Deux dates de décès, selon les documents médicaux.  
Des cicatrices d'origine inconnue.  
Du sang sur les murs.  
Deux corps transportés de deux hôpitaux différents pour une seule autopsie.  
Des yeux volés.  
Des résultats d'autopsie absurdes et incohérents.  
Un dossier médical introuvable.  
Une émission de Julien Courbet en 2006, édifiante, sans aucune suite judiciaire.  
Des exhumations hors procédures légales.  
Un cercueil exhumé différent du cercueil de l'enterrement.  
Une bouillie de plusieurs cadavres.  
Une cage thoracique d'enfant.  
Le premier expert judiciaire en droit funéraire français mis sous pression et menacé, empêché de témoigner en juin 2016 devant la 11<sup>ème</sup> chambre correctionnelle du TGI de Paris.  
Une policière et un Officier d'État Civil qui signent plusieurs actes de décès pour un seule personne : faux en écritures publiques.  
Des preuves formelles d'un meurtre et d'un trafic d'organes et de cadavres en milieu hospitalier et funéraire d'Île de France.  
Des menaces et pressions sur les plaignants et leur avocat.  
Des magistrats du TGI et de la Cour d'Appel de Paris et un Agent Judiciaire de l'État qui nient le réel manifeste et appliquent la Loi de l'Omerta.

## Affaire Éliane Kabile

### Une faillite judiciaire emblématique



Depuis février 2001, la famille Kabile veut obtenir vérité et justice pour le meurtre d'Éliane Kabile. À la place, elle est condamnée pour abus de procédure.

À ce jour, l'ensemble des acteurs politiques, administratifs et judiciaires, aux plus hauts niveaux de l'État, répondent aux questions par le silence le plus absolu.

Et pour cause...

Les institutions de la République, notamment son système judiciaire, sont utilisées par des bandes délinquantes et criminelles en cols blancs, assurées qu'elles sont d'être protégées par certains magistrats, simplement parce que les auteurs de crimes et délits multiples appartiennent à la grande famille de la fonction publique et assimilés.

Et tout le monde joue à : allez voir le guichet d'à côté...

**Maître Dominique KOUNKOU** exposera les derniers épisodes des procédures judiciaires en cours et le refus de juger mis en oeuvre par la Cour d'Appel de Paris, en symétrie avec la mise aux abonnés absents de l'Agent Judiciaire de l'État.

**Christian COTTEN** exposera son analyse psychosociale et psychopathologique des dérives criminelles de certains fonctionnaires d'État.

Et **Thierry KABILE** témoignera de plus de quinze années de combat avec les gangsters d'État.

En présence de **Jonathan DELAY**, rescapé d'Outreau.



Cette conférence de presse est aussi ouverte à toutes les victimes des violences judiciaires, qui pourront ainsi s'y rencontrer pour s'entraider.



Thierry KABILE - 06 46 63 42 77  
[thierrykabile@yahoo.fr](mailto:thierrykabile@yahoo.fr)  
Christian COTTEN - 06 89 52 06 41  
[christian.cotten@orange.fr](mailto:christian.cotten@orange.fr)

